

## SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

**HYDROGEL 90, 125, API, PLUS**

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

Aucun

USAGE RECOMMANDÉ:

Additif de fluide de forage.

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

Aucun

IDENTIFICATEUR DU FOURNISSEUR:

**Di-Corp**

**8750-53 Ave**

**Edmonton, AB T6E 5G2**

**780-440-4923**

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HR:

1-780-468-4064

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Cancérogénicité - Catégorie 1A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée - Catégorie 1

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

Peut provoquer le cancer en cas d'inhalation.

MENTION DE DANGER:

Provoque des lésions aux poumons à la suite d'une inhalation prolongée ou répétée.

CONSEIL DE PRUDENCE:

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières.

Se laver soigneusement les mains, le visage et toute partie exposée de la peau après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

AUTRES DANGERS:

Indisponible.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### NOM CHIMIQUE

Quartz: silice cristalline

### NUMÉRO DE CAS

14808-60-7

### CONCENTRATION

<3% (p/p)

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Si une irritation se produit, avant les pauses et à la fin du travail, laver avec du savon et de l'eau. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec de l'eau tiède coulant doucement pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

INGESTION:

Aucun premier secours requis pour l'ingestion de petites quantités. Si une grande quantité est ingérée, consulter un médecin.

**INHALATION:**

Déplacez-vous dans la zone exempte de poussière. Si les difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin. L'inhalation peut aggraver une maladie respiratoire existante.

**SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:**

Aucun effet aigu connu sur la santé. L'inhalation à long terme de silice cristalline peut causer la silicose et peut entraîner le cancer.

**MENTION DE LA NÉCESSITE D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:**

Traiter symptomatiquement.

## **SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

**AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:**

Utiliser un support adapté à l'emballage et au feu environnant.

**AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:**

Aucun.

**DANGERS SPÉCIFIQUES:**

Aucun. Le produit est incombustible.

**PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:**

N'est pas applicable.

**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET**

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

**PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:**

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE**

Utilisez un équipement de sécurité approprié. Évitez de créer des nuages de poussière. Éviter de respirer la poussière; porter un respirateur approuvé. Enlever et nettoyer soigneusement les vêtements contaminés avant de les re-porter.

### **MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE**

Passer l'aspirateur, si possible, pour éviter de générer de la poussière en suspension dans l'air. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans des contenants approuvés pour l'élimination. Ne pas rincer à l'eau; devient glissant lorsqu'il est mouillé.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION**

Évitez de créer de la poussière. Éviter de respirer la poussière; porter un respirateur approuvé. Pratiquez la prudence raisonnable et la propreté personnelle. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Glissant lorsqu'il est mouillé. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins.

### **CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS**

Conserver dans un endroit frais et sec.

## **SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**NOM CHIMIQUE**

Quartz: silice cristalline

**LIMITS D'EXPOSITION:**

VME = 0.025 mg/m<sup>3</sup>

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS:**

Maintenir des contrôles d'ingénierie et / ou de ventilation adéquats pour maintenir les ingrédients dangereux en dessous des limites réglementaires.

**MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

**PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:**

Porter des masques antipoussières ou des respirateurs approuvés par NIOSH pour la poussière contenant de la silice.

**PROTECTION DE LA PEAU:**

Préférence personnelle.

**PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:**

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux recommandés.

**AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:**

S'assurer qu'un poste de lavage oculaire et une douche d'urgence sont disponibles.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE ET COULEUR :	Poudre grise.
ODEUR:	Inodore.
SEUIL OLFACTIF:	N'est pas applicable.
pH:	8 – 10 (solution aqueuse à 5%)
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	N'est pas applicable.
POINT INITIAL D'ÉBULITION ET DOMAINE D'ÉBULITION:	N'est pas applicable.
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable.
TAUX D'ÉVAPORATION:	N'est pas applicable.
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	Incombustible.
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	N'est pas applicable.
TENSION DE VAPEUR:	N'est pas applicable.
DENSITÉ DE VAPEUR:	N'est pas applicable.
DENSITÉ RELATIVE:	2.45 – 2.55
SOLUBILITÉ:	Insoluble dans l'eau (forme une suspension colloïdale)
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable.
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	Indisponible.
VISCOSITÉ:	Indisponible.
CARACTÉRISTIQUES DES PARTICULES :	Indisponible.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Non réactif dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Aucun connu.
CONDITIONS À ÉVITER:	Évitez de créer des nuages de poussière.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Acide hydrofluorique.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Indisponible.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	Indisponible.		
TOXICITÉ DES INGRÉDIENTS			
<b>NOM CHIMIQUE</b>	<b>DL50 (ORALE)</b>	<b>DL50 (CUTANÉE)</b>	<b>LC50 (INHALATION)</b>
Quartz: silice cristalline	Indisponible	Indisponible	Indisponible
CONTACT AVEC LE PEAU:	Possible séchage provoquant une dermatite.		
CONTACT AVEC LES YEUX:	Peut provoquer une irritation mécanique.		
INGESTION:	Faible toxicité orale. Aucun effet attendu.		
INHALATION:	Peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Ce produit contient de la silice cristalline. Respirer de la poussière contenant de la silice peut ne pas causer de blessures ou de maladies visibles même si des dommages permanents aux poumons peuvent survenir. L'inhalation chronique peut causer la silicose, une maladie pulmonaire progressive, invalidante et parfois fatale. On a observé que l'exposition chronique par inhalation à du quartz de silice cristalline provoque des effets sur les ganglions lymphatiques, des effets sur les reins et des maladies auto-		

CARCINOGENICITÉ:

immunes.

La bentonite n'est pas répertoriée par l'ACGIH, le CIRC, le NTP ou l'OSHA. La silice cristalline, lorsqu'elle est inhalée de sources professionnelles, est considérée comme cancérogène pour l'homme par le CIRC (classe 1) et par le NTP. L'ACGIH classe la silice cristalline, le quartz, comme cancérogène présumé chez l'homme (A2).

TERATOGENICITY:

Pas d'information disponible.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:

Pas d'information disponible.

MUTAGÉNICITÉ:

Il a été démontré que la silice cristalline provoque des effets mutagènes dans les cellules humaines in vitro.

TOXICITÉ CHRONIQUE:

L'inhalation prolongée de silice cristalline respirable peut causer une maladie pulmonaire, la silicose, le cancer du poumon et d'autres effets.

EFFETS DES ORGANES CIBLES:

Système respiratoire (poumons).

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:

Pas d'information disponible.

PERSISTANCE ET DEGRADATION:

Non applicable aux matériaux inorganiques.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:

Pas d'information disponible.

MOBILITÉ DANS LE SOL:

Pas d'information disponible.

AUTRES EFFETS NOCIFS:

Pas d'information disponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG :	Non réglementé
DOT :	Non réglementé
IATA :	Non réglementé
IMDG :	Non réglementé
NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	N'est pas applicable
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	N'est pas applicable

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Tous les composants sont répertoriés.
TSCA:	Tous les composants sont répertoriés.

**SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS**

DATE DE PRÉPARATION: 10 février 2026

REMPPLACE: 12 mars 2019

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.